

législatives destinées à éliminer les discriminations dont les femmes sont victimes sur le plan de la citoyenneté.

Le rapport recommande l'établissement de services d'information et d'orientation au niveau local, ce qui concorde manifestement avec certains des objectifs d'Information Canada, et certains projets pilotes sont effectivement en cours d'exécution.

Dans mon propre domaine du logement, les règlements nationaux visant les prêts pour l'habitation seront modifiés conformément aux premières recommandations du rapport. Cela supprimera des règlements fédéraux les clauses discriminatoires sur la solvabilité de la femme dans le domaine hypothécaire. Le printemps dernier, nous avons prévu une allocation pour les familles d'un seul conjoint dans le calcul du revenu auquel s'applique l'échelle des loyers prévue pour les logements publics. De même, l'allocation précédente pour les épouses qui travaillent a été sensiblement augmentée.

J'ai également annoncé que l'espace pour les centres sociaux et récréatifs, qui peuvent comprendre les garderies et qui, je l'espère, continueront de les comprendre, sera admissible à l'aide fédérale lorsqu'elle sera affectée à des logements destinés aux personnes à revenu modique. En outre, j'ai prié la Société centrale d'hypothèques et de logement d'examiner l'autre proposition du rapport, savoir que la Société consente des prêts pour la construction, l'achat et la rénovation d'immeubles pour garderies. Ce n'est sans doute pas une question qu'il appartient à la Société ou à moi-même seul de décider, mais elle pourrait être englobée dans une politique fédérale plus générale pour laquelle j'avoue avoir un penchant.

Nous pouvons et nous devrions faire disparaître toute discrimination et toute contrainte à tous les niveaux de gouvernement, et pas uniquement au fédéral. D'aucuns diront sans doute que nous devrions nous arrêter là et laisser les femmes, de même que les hommes se tirer d'affaire sans nous. Mais le gouvernement est d'avis qu'il y a un retard à rattraper. Il se peut qu'il faille recourir à des stimulants spéciaux.

Au sujet d'une autre recommandation en particulier, je dois dire que nous ne nous opposons pas à l'idée d'une conférence fédérale-provinciale. Si dans nos discussions officielles on favorise cette idée, il est très probable que nous prendrons des dispositions en ce sens.

Le débat est utile et, pour terminer, je dirai que nous avons tendance, comme gouvernement, à encourager et à rechercher dans les sphères où nous œuvrons le recours aux services de femmes compétentes, à accorder un appui spécial quand c'est faisable et pratique et à encourager les autres secteurs de notre société à agir de la même façon. J'espère que nous donnons l'exemple et j'y compte bien. Plus important encore, j'estime qu'à titre personnel et comme groupe, les Canadiens doivent s'intéresser à supprimer toute discrimination.

• (4.30 p.m.)

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, je dois d'abord féliciter le député de Greenwood (M. Brewin) d'avoir soulevé cette question cet après-midi à l'aide de l'excellente motion qu'il nous a présentée. Il est très probablement vrai de cette discussion, comme de tant d'autres, que les événements et la réalité sont très en avance tant sur le type de discussion que nous menons ici que sur les sujets qui nous préoccupent principalement. Cependant, même si nous traitons un peu tard de cette

[L'hon. M. Andras.]

question, étant donné les soucis et les préoccupations que soulève la si importante question de la situation de la femme, il vaut certainement mieux tard que jamais, ce qui nous justifie de consacrer notre temps à cette question.

En fait, j'estime qu'en y consacrant une journée de débat, nous ne faisons que signaler d'innombrables questions qu'il est nécessaire de soulever et d'examiner soigneusement dans l'espoir, d'abord, d'en découvrir la nature exacte et, ensuite, de déterminer s'il est possible au Parlement de prendre certaines mesures pour en rectifier les aspects les plus graves. La question que nous débattons actuellement est fondamentale. La moitié des membres de notre société vivent-ils dans un état d'infériorité ou de discrimination par rapport à l'autre moitié? La question fondamentale de l'inégalité de la femme se pose-t-elle actuellement au Canada ou bien toute cette question des droits de la femme et de sa libération n'est-elle qu'une autre des innombrables marottes produites par notre culture et qui ne sont peut-être que le résultat du prodigieux développement de nos moyens modernes de communication de masse?

N'est-il pas vrai, comme un poète d'antan a été inspiré à le dire, que «la main qui berce gouverne le monde»? La phrase est agréable et je suis sûr que tous les députés l'ont entendue. Je présume que l'affirmation était autrefois convaincante. Même si c'était les hommes qui occupaient les postes éminents au sein de la société, qui devenaient chefs d'État et produisaient la plupart des œuvres d'art celle qui demeurerait au foyer, s'occupait des jeunes, préparait le retour de l'heureux guerrier encore une fois victorieux confirmait cette vérité essentielle, celle qui veut que la main qui berce gouverne le monde.

Bien sûr, notre époque étant plus éclairée, nous constatons que c'était là un moyen subtil d'apaisement d'une époque antérieure, auquel pourraient encore recourir certains portés à croire que, dans notre société moderne, les femmes jouissent de toutes les possibilités, de toutes les entrées et d'une situation à laquelle semblent avoir un droit inhérent leurs concitoyens du monde, les hommes. Nous savons que l'assertion est absurde. En réalité, peu d'années nous séparent d'une époque où la discrimination était parfois si manifeste et si aveuglante qu'il nous est aujourd'hui, en rétrospective, impossible d'y croire.

Je me reporte ici à l'époque de la bonne reine Victoria, alors que les femmes se préoccupaient de principes tels que le droit de vote et le droit d'être reconnues comme des êtres humains. La reine Victoria fut un jour amenée à s'exprimer ainsi:

La reine souhaite ardemment s'assurer le concours de tous ceux qui, par la parole ou les écrits, pourraient, conjointement, mettre un frein à cette furieuse et pernicieuse folie des «droits de la femme», et à toutes les horreurs qui l'accompagnent... C'est un sujet qui met la reine tellement en colère qu'elle ne peut se contenir. Dieu a créé les hommes et les femmes différents—que les uns et les autres demeurent donc chacun dans son propre domaine.

La reine s'étant exprimée ainsi, on voudrait avoir pu lui demander si un frein devait être mis, par exemple, au droit de succession. Mais, si je ne m'abuse, on ne posait pas de telles questions à la reine Victoria. Toutefois, nous savons que certains ont essayé de combattre l'inégalité pour les femmes au début du siècle, notamment la renommée M^{me} Pankhurst qui, essayant de se faire comprendre sans équivoque, a un jour déclaré: Fiez-vous à Dieu: Elle veillera sur vous.